



#### Sobriété foncière

# Urbascope

Volet 1 : sobriété foncière

Contribuer au dialogue territorial Évaluer un projet de document d'urbanisme

dans un objectif de sobriété foncière







#### Sobriété foncière

#### Sobriété foncière

La sobriété, c'est « l'ensemble des politiques, des mesures, des pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter des demandes d'énergie, de matériaux, de biens, de terre, tout en assurant le bien-être de tous les humains dans les limites planétaires ». <sup>1</sup>

La sobriété foncière est un des éléments de cette sobriété indispensable.

Les SCoT et PLU sont des politiques parmi d'autres qui doivent y contribuer.

Outre la planification de l'occupation de l'espace, SCoT et PLU ont aussi bien d'autres effets sur le fonctionnement des territoires qu'ils couvrent ; ce volet 1 d'un Urbascope est consacré à ce seul objectif de sobriété foncière, et a vocation à être suivi d'autres volets sur d'autres problématiques.

Il ne couvre donc pas tout le champ des documents d'urbanisme, il se concentre sur la question de la sobriété foncière en plaçant la réflexion dans l'objectif à terme du Zéro Artificialisation Nette ZAN.

#### Pourquoi ce sujet est essentiel pour FNE

À rédiger ...

<sup>1</sup> Traduction avancée par Céline Guivarch de la définition donnée dans le rapport du GIEC – avril 2022





#### L'Urbascope – Sobriété foncière, c'est quoi ?

Un outil pour interroger un projet de document d'urbanisme SCoT, PLUi, PLU, aux différents stades de son élaboration.

Un outil qui essaie de bien cerner la qualité de ce projet en matière de **sobriété foncière** selon la situation particulière du territoire.

Un outil pour vous accompagner dans le décryptage de ce projet, depuis ses attendus jusqu'à son résultat. Et donc de dialoguer avec la collectivité, de suggérer des pistes d'amélioration, et finalement de porter un avis argumenté sur l'aspect sobriété foncière du projet.

Un outil qui pour cela s'efforce de vous proposer un ensemble de questions qui peuvent aider à cette réflexion, donc forcément un peu lourd.

#### Beaucoup de questions!

- $\Rightarrow$  2 remarques à ce sujet :
  - 1. Toutes les questions ne concernent pas toutes les collectivités (*Ex : celles sur les résidences secondaires ne valent que pour les territoires touristiques*), vous pouvez donc en sauter!
  - 2. Certaines questions peuvent paraître de faible importance mais, attention, le diable se cache souvent dans les détails :

Ex: une sur-estimation de 5 % de la population résidente d'une commune à la date d'entrée en fonction du PLU « justifie » 5 % de construction supplémentaire. Peu important!

Mais si par exemple la moitié des constructions prévues par le PLU doivent se faire en extension, cette « erreur » entraîne souvent plus de 10 % de zone 1AU inutile, à revers de la sobriété foncière!

Attention donc à ne pas passer à côté de questions apparemment anodines mais parfois lourdes de conséquences !

4 septembre 2022 FNE

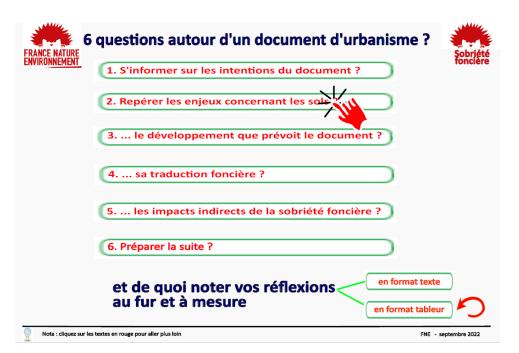




#### ??? Beaucoup de questions : on va s'y perdre!

#### Un premier mode d'accès

Plutôt que de longs textes, le choix a été fait de construire **une douzaine de schémas** faciles à lire pour structurer votre réflexion.



Un mode d'accès qui permet de mieux replacer les questions dans un ordre logique, même si ce n'est pas forcément l'ordre dans lequel la réflexion a été menée par la collectivité.

Sur l'un ou l'autre de ces schémas, **cliquez** sur le questionnement en rouge qui vous semble pertinent et vous accéderez

- soit à un nouveau schéma mettant en évidence une série de questions plus précises, toujours dans l'idée de bien organiser votre réflexion,
- soit, lorsque la question est assez simple, directement à une fiche expliquant le thème et suggérant des points de vigilance

Ces fiches sont enrichies

- de rubriques« *Pour en savoir plus* » permettant d'approfondir, de découvrir des exemples positifs ou négatifs, ...
- et d'encarts sur des questions « *au-delà de la sobriété foncière* » que soulève la fiche.



Rendez-vous page 7 pour pouvoir cliquer sur le 1<sup>er</sup> schéma.





#### Un deuxième mode d'accès :

- Vous avez en tête une question particulière liée à la sobriété foncière,
- Vous avez déjà travaillé avec l'Urbascope et vous voulez reprendre l'une ou l'autre des questions, ...



Accédez directement à cette question en cliquant sur l'item correspondant dans la liste placée en page 8 et suivantes.

## Dans tous les cas, notez vos réflexions au fur et à mesure que vous avancez dans l'analyse :

Là encore, 2 façons de faire, selon vos habitudes :

- dans un tableur, en face de chacun des points de vigilance
- dans un fichier texte, en dessous de ces points

Vous accédez aux 2 modèles en bas du 1<sup>er</sup> schéma (page 7 en face)

#### Et n'oubliez pas de faire vos retours :

- Vous avez trouvé des erreurs, des textes peu clairs, ...
- Vous travaillez sur des exemples positifs ou négatifs qui peuvent inspirer d'autres associations, ...
- .



Merci de le faire savoir : **urbascope@fne.asso.fr** 



### 6 questions autour d'un document d'urbanisme?



- 1. S'informer sur les intentions du document ?
- 2. Repérer les enjeux concernant les sols ?
- 3. ... le développement que prévoit le document ?
- 4. ... sa traduction foncière?
- 5. ... les impacts indirects de la sobriété foncière ?
- 6. Préparer la suite?

et de quoi noter vos réflexions au fur et à mesure

en format texte

en format tableur





#### Vos questions en accès direct



#### **Votre question**

La population actuelle me semble surévaluée ?

Une résidence universitaire est-elle comptée comme un ensemble de logements ?

Le desserrement des ménages peut-il demander plus de logements que la simple démographie ?

Que signifie le terme « attractivité »?

Comment peut-on projeter la population future ?

Le territoire du PLUi ou du SCoT est-il adapté?

Quels effets du vieillissement prendre en compte ?

Lutter contre la vacance n'est-elle pas la solution ?

Les résidences secondaires sont-elles maîtrisables ?

Etc ...

#### Fiches ou schémas utiles

